



## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)



Cagnotte, le 31 mars 2021

**Madame Hélène Cousseau**  
**Maire**  
**Mairie – 54 place Saint-Pierre**  
**40260 Lesperon**

### **Objet : saccage environnemental**

Madame le Maire,

Lorsque l'un des vice-présidents de la Fédération SEPANSO Landes vous a interrogée à propos d'un défrichement qu'il avait constaté dans votre commune, vous lui avez répondu qu'à votre connaissance il n'y avait pas d'arrêté autorisant un tel défrichement.

Nous avons cherché à comprendre cette situation et nous avons découvert qu'un arrêté préfectoral (N° 2020-1650) avait été signé le 12 novembre 2020 (Thierry Mazaury, DDTM40) autorisant le défrichement de 20ha 79a 43ca de parcelles de bois (Section B n° 140 et 141).

Nous avons été extrêmement choqués par ce que nous avons vu tous les deux sur le terrain hier : l'arasement d'une dune ancienne !!!



Ce chantier ressemble beaucoup à une ouverture de carrière et on ne peut s'empêcher de se demander si des tonnes de sable n'ont pas été exportées.



Nous vous invitons à lire ou relire la demande présentée par Monsieur Olivier B pour la SCEA M : il n'était pas question de modifier le relief du secteur. Nous serions bien étonnés d'apprendre que le règlement d'urbanisme autorise en zone naturelle des excavations pareilles. Nous tenons à rappeler qu'un tel chantier mérite logiquement des précautions pour éviter la destruction d'un site archéologique. Dans l'arrêté, il n'est question que de défrichage !!!

Selon nous l'affichage n'est pas réglementaire car s'il présente bien les 4 pages de l'arrêté initial, il manque l'arrêté de compensation qui valide cet arrêté portant autorisation de défrichage.

**J'ai donc l'honneur de vous demander ce que vous comptez faire maintenant que vous êtes bien informée au sujet de cette situation.**

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>

Copie à :

- Madame la Préfète des Landes
- Mme Nadine Chevassus, DDTM 40
- FR3 Aquitaine, Sud-Ouest, France Bleu Gascogne